

PERTUIS

Les dangers de l'alcoolisme foetal : parlons-en !

Afin de mieux informer sur les dangers de l'alcoolisme foetal, le service prévention de la Ville et l'association "Vivre avec le SAF" (Syndromes d'alcoolisation foetale) vont travailler ensemble dès ce mois de janvier. Le but de ce travail en commun est, bien sûr, d'informer le public mais surtout, et aussi, les employeurs, les magistrats, les gendarmes ou encore les médecins scolaires. Il est, donc, prévu plusieurs actions de sensibilisation auprès des représentants de ces institutions y compris à l'hôpital, au CAMSP, CMS, PMI...

Et, des interventions lors de conférences, notamment à celle prévue en mars par la Maison de la Citoyenneté : La famille dans tous ses états.

Comment faire avancer ce problème pour que les enfants soient suivis, détectés, pour qu'ils ne soient pas lâchés à 18 ans ? Car, à 18 ans, le suivi s'arrête et là les problèmes commencent car ces jeunes sont très souvent fragiles et crédules. Aujourd'hui, en France, on est très peu informé sur ce sujet. Même le monde judiciaire connaît mal le fonctionnement de ces jeunes et les pense simples-délinquants explique Catherine Mételski présidente de cette association créée en mai 2012 et qui compte à ce jour quelque 80 familles adhérentes.



Catherine Mételski, présidente de l'association "Vivre avec le SAF", commence à travailler dès ce mois de janvier avec le service prévention de la Ville.

/ PHOTO J.T.

de pages pour les parents qui explique comment fonctionnent ces enfants d'un point de vue neurologique, leur donne des conseils afin d'aider au mieux leurs enfants à l'école puis ensuite au travail. En commençant ce travail avec la Maison de la Citoyenneté, nous souhaitons une aide pour être mis

en relation avec le monde médico-social local, les gendarmes qui sont souvent les premiers à avoir affaire à ces jeunes, les avocats, les magistrats... Pour leur expliquer ce syndrome et leur faire comprendre qu'en face d'eux se trouve une personne dont les facultés de jugement sont altérées. Parce que la prévention c'est l'affaire de tous.

Par ailleurs, l'association sera sur France 2, lundi 11 janvier à 14 heures, dans l'émission "Toute une histoire" avec Sophie Davant.

Jocelyne THOMAS

Vivre avec le SAF, service confidentiel et gratuit. Contact sur www.vivreaveclesaf.fr ou sur facebook : www.facebook.com/vivreaveclesaf

La prévention, c'est l'affaire de tous

La présidente poursuit : "C'est grâce à un congrès du SAF France, auquel nous avons participé, que des familles ont commencé à se faire connaître. À ce moment là, nous avons monté l'association, Véronique Faudou-Sourisse, vice-présidente, et moi. Ensuite, le CNSA nous a fait confiance et accordé une subvention de 30 000 euros qui nous a permis de monter un gros projet : la création des premières documentations pour les familles, pour les employeurs, pour la police et les magistrats, pour les médecins scolaires. Notre deuxième action est en cours, avec la création d'un guide d'une centaine

DEUX LIVRES

Deux livres ont déjà été édités sur le sujet. Le premier est un recueil, écrit par un médecin et une chercheuse, qui regroupe les témoignages des familles de l'association : "La tête en désordre" aux éditions Harmattan. Le second est un livre pour enfants, "Maïja petit volcan" aux éditions Attrape Lune. Ce livre, écrit et illustré par la vice-présidente de l'association Véronique Faudou-Sourisse, est le premier livre qui explique ce syndrome aux enfants.

Le SAF, qu'est ce que c'est ?

800 enfants naîtraient, chaque année, porteurs du SAF en France et 8 000 porteurs du TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale). Les TCAF sont un ensemble de troubles qui peuvent survenir chez une personne qui a été exposée à l'alcool pendant sa vie utérine. Le SAF en est la forme la plus grave, reconnaissable par ses signes physiques associés. L'alcoolisation foetale constitue la première cause de handicap mental non génétique dans notre pays. Ses conséquences sur le fonctionnement cérébral sont : la limitation intellectuelle (difficulté avec les abstractions, les généralisations, difficultés à comprendre les notions de temps, d'espace ou de propriété, difficulté avec les consignes et les règles...). La dysrégulation émotionnelle (impulsivité, hyper activité, colère en situation de stress, irrespect des règles de vie sociale et familiale...). La dysfonction exécutive (déficit d'attention, d'inhibition, de mémoire, difficulté à se concentrer, à retenir l'information, à gérer les changements...)